AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-3-69 903309

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin du mois de Mars 14 Mars 1969

GRANDES CULTURES

- CEREALES -

LUTTE CONTRE LA FOLLE AVOINE DANS LES CULTURES D'ORGE

La lutte chimique contre la Folle avoine donne d'excellents résultats. Il est cependant prudent de rappeler que parmi les céréales, seules les cultures d'orge peuvent être traitées avec l'un des produits suivants :

1) Le Triallate s'utilise avant le semis à la dose de 3 litres à 3,500 litres de produit commercial à l'hectare dans un minimum de 400 litres d'eau.

Traiter sur un sol bien préparé et non motteux. Exécuter ensuite un hersage croisé destiné à enfouir le produit. Le semis pourra se faire immédiatement après hersage ou dans les 48 heures qui suivent.

2) Le Barbane est un herbicide de post-levée de l'orge et de la Folle avoine. La période d'utilisation du Barbane est assez courte, car il faut intervenir lorsque la Folle avoine a de 1 à 2 feuilles ½. Epandre 4 litres de produit commercial à l'hectare dans 400 à 500 litres d'eau. Il est toutefois possible de descendre à 300 litres de solution/ha à condition d'avoir un pulvérisateur bien réglé.

La variété d'orge "Aurore" ne doit pas être traitée ; de même qu'une orge chétive ou semée trop clair.

Ne pas rouler ni herser après le traitement.

Le problème de la destruction de la Folle avoine n'est pas encore résolu, ni sur blé d'hiver ni sur blé de printemps. La poursuite des essais est encore nécessaire pour mieux connaître à la fois les conditions d'emploi et les risques auxquels on s'expose.

- BETTERAVES -

LE DESHERBAGE DE LA BETTERAVE.

La mécanisation intégrale des opérations culturales de printemps s'est largement développée ces dernières années. Nous rappelons, cependant, que ces techniques nouvelles ne sont applicables que dans des terres parfaitement propres.

.../...

8

Parmi les désherbants pouvant être employés avec profit, il y a lieu de retenir:

Le Pyrazon (anciennement P.C.A. ou Pyramine) que l'on peut utiliser avant le semis avec incorporation au moment du semis (simultanément avec celui-ci) ou encore après le semis, en dehors cependant de la période de la levée des betteraves. La dose d'utilisation est de 3,200 kg de matière active à l'ha.

Le roulage est déconseillé. Il faut aussi éviter les binages au moment de la levée.

D'après les essais récents, le Pyrazon a une certaine efficacité contre la Folle avoine.

Le Lénacile est un produit efficace contre un grand nombre d'espèces de mauvaises herbes annuelles tant graminées que dicotylédones. L'application doit être faite en pré-semis (avant le semis) suivie d'un hersage.

La dose recommandée est de 0,800 kg de matière active à l'hectare en traitement généralisé et en distribuant au minimum 500 litres de bouillie à l'hectare (pression conseillée : 2 à 3 kg/cm2).

Le Diallate et le Triallate ont une efficacité contre les graminées adventices. Ils s'utilisent à la dose de 3 à 3,500 litres de produit commercial (teneur 40 % de matière active) à l'ha. Ces produits qui peuvent être mélangés aux autres herbicides ainsi qu'aux insecticides destinés à combattre les insectes souterrains, s'emploient en traitement de pré-semis.

Le Phenmédiphame est un herbicide sélectif que l'on peut employer en post-émergence. La dose recommandée est 1 kg M.A./ha.

L'adjonction de l'huile spéciale SEPPIC 11E (5 L./ha) aux formules Lénacile, Pyrazon et Phenmédiphame permet une meilleure efficacité du traitement et son exécution à une époque plus tardive. Précisons que la sensibilité des jeunes betteraves se manifeste d'une façon plus aiguë entre le stade de la levée et celui de l'apparition des deux premières feuilles.

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Les oeufs pondus à la base des plantes, au collet, ainsi que sur les jeunes bulbes, donnent naissance à des larves qui pénètrent dans les tissus et provoquent leur décomposition.

Les méthodes de lutte les plus intéressantes sont la désinfection complète du sol et la désinfection des semences.

a) Désinfection du sol

- par épandage de granulés à base de :

Chlorfenvinphos	: 50 g	de matière	active	à l'are.
Diazinon	: 80 g	"	"	"
Dichlofenthion	: 60 g	"	"	"
Trichloronate	: 25 g	"	"	"

L'épandage devra être régulier, un léger enfouissement suivra l'application.

.../...

- par pulvérisation du sol avec une bouillie à base de produits en formulation liquide :

Chlorfenvinphos	: 50 g	de matière	active	à l'are.
Diazinon	: 80 g	"	"	"
Diéthion	: 60 g	"	"	"
Carbophénothion	: 60 g	"	"	"

Il convient de mouiller copieusement (10 litres à l'are) et d'enfouir légèrement après traitement.

b) Désinfection des graines ou des plants

Désinfection des graines : on pourra utiliser :

Le Diéthion à raison de 60 g de matière active au kg de graines.
Le Trichloronate à raison de 40 g de matière active au kg de graines.

Dans le cas de semis dense (oignons de MULHOUSE : 0,800 à 1 kg/are) ces doses assureront une bonne protection ; par contre, dans le cas de semis plus clair, un complément d'insecticide devra être apporté dans le sol pour atteindre à l'are 60 g avec le Diethion et 40 g avec le Trichloronate.

L'Aldrine 15 g de M.A. par kg de semence, le Dieldrine 15 g M.A./kg, peuvent également être employés en traitement exclusif des semences.

Devant la faiblesse des attaques, ces deux dernières années, certains producteurs ont utilisé en 1968 des doses inférieures à celles précédemment citées. Cette pratique est souvent déconseillée pour deux raisons :

- en cas de vols importants, la protection serait insuffisante,
- elle favorise l'immunisation des insectes vis-à-vis du produit utilisé.

Désinfection des bulbilles :

Le Diéthion ou le Trichloronate seront utilisés en enrobage à raison respectivement de 60 g et 40 g de matière active pour 10 kg de bulbilles.

Lors de la plantation, utiliser des gants.

Désinfection des plants de poireaux :

On pourra procéder à un trempage des plants dans une bouillie à base de Diethion (sous forme d'Hylémox uniquement) 60 g de matière active dans 10 litres d'eau.

MOUCHE DE LA CAROTTE

Les essais réalisés en 1967 ont montré que seule la technique du traitement du sol avant le semis pouvait donner des résultats valables. Le traitement des semences s'est avéré souvent insuffisant.

Les produits liquides sont épandus avant le semis et enfouis par un coup de râteau. Les granulés, mélangés à du sable, sont épandus et incorporés au sol à l'aide d'une griffe ou d'un râteau. On peut semer aussitôt après le traitement.

Traitement du sol

Le traitement du sol paraît être la technique la plus pratique et la plus efficace. On peut utiliser les mêmes produits que ceux recommandés à propos de la Mouche de l'oignon.

.../...

DESHERBAGE DES OIGNONS ET POIREAUX

OIGNONS ET POIREAUX DE SEMIS

Comme dans toutes les cultures, les défanants : Diquat, Paraquat ou le mélange des deux peuvent être utilisés avant la levée des oignons et poireaux. Cette pratique permet d'éliminer un pourcentage d'adventices non négligeable et de faciliter les sarclages postérieurs.

Sur les semis, un herbicide nouveau : le Propachlore peut être utilisé.

Il sera appliqué à raison de 45 g de matière active à l'are (70 g de produit commercial) aussitôt après le semis. Une pulvérisation tardive risque, si la pluviométrie est suffisante, d'entraîner une mauvaise efficacité du produit. Celui-ci, dans les essais, a donné des résultats satisfaisants. Toutefois, en année humide, sa rémanence est insuffisante pour éviter toute intervention manuelle jusqu'à la récolte.

Rappelons que le Chlorprophame peut être employé au stade du crochet relevé, avec un certain doigté dans les sols lourds, mais qu'en sols légers, les risques de phytotoxicité sont importants et son utilisation n'est pas recommandée.

OIGNONS BULBILLES

Le Propachlore peut être utilisé après plantation mais son manque de rémanence dans une culture non étouffante et son prix, font qu'il est préférable d'utiliser le Linuron à la dose de 750 g de matière active à l'hectare, lorsque les oignons ont au moins 3 feuilles et que les herbes sont jeunes ; stade cotylédonaire à 2 feuilles vraies. Si celles-ci sont plus développées, on utilisera :

- en sol léger le mélange D.N.O.C. (1.500 g)+Linuron (750 g)
- en sol lourd le mélange D.N.O.C. (1.500 g)+Diuron (500 g).

Pour éviter une toxicité du produit, il est indispensable de ne pas blesser les feuilles avant épandage, par conséquent d'éviter les binages 8 - 10 jours avant traitement.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

9